

Volet paysager de l'étude d'impact de la Ferme Éolienne des Terres Chaudes



Version consolidée
février 2021





Auteurs :

- Hélène Grare - Ingénieur paysagiste et géomaticienne
- Jean-François Malet - Géographe et informaticien



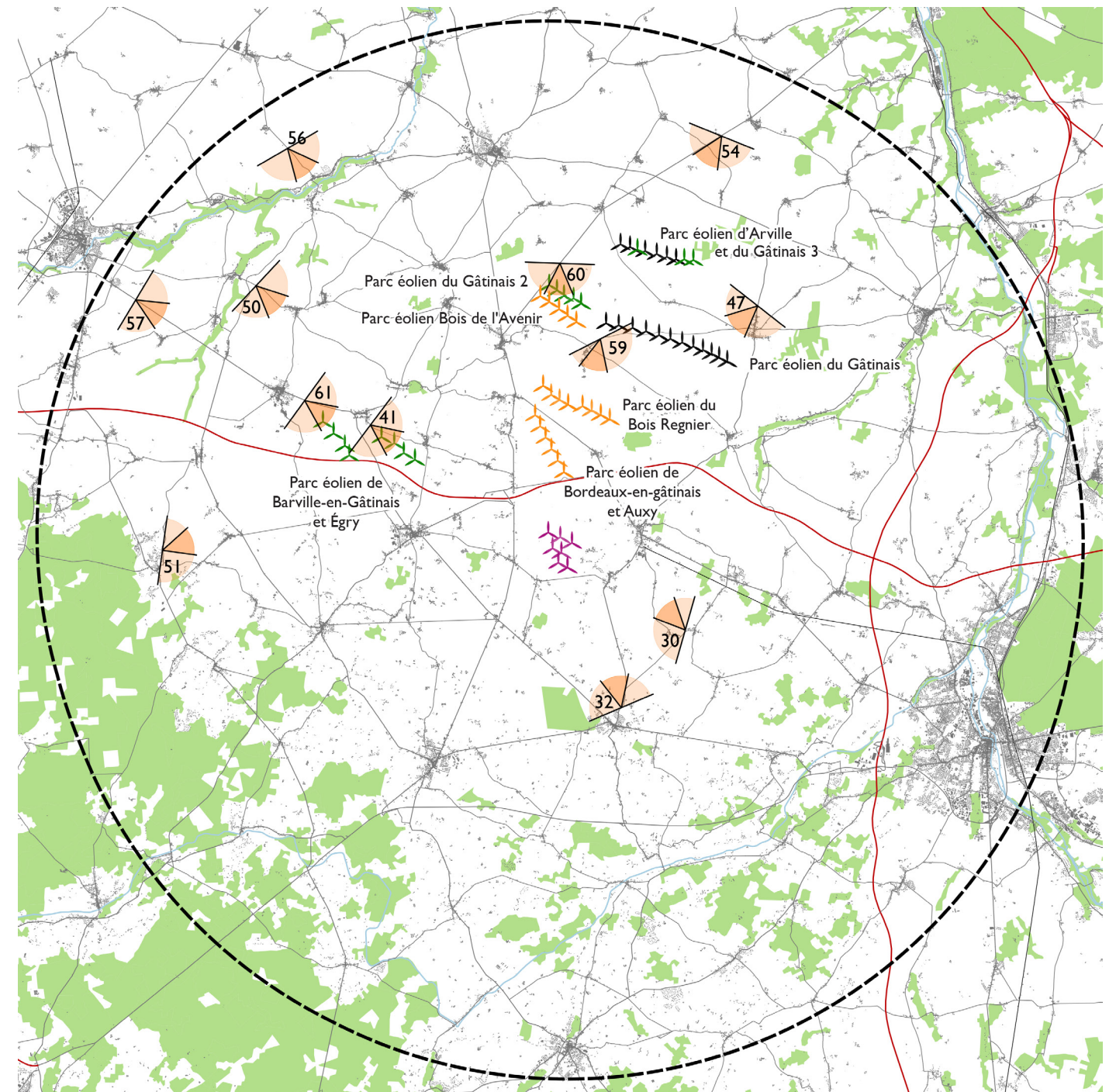
Mise à jour du volet paysager - Février 2021	5
Chapitre 1 : Diagnostic territorial du site d'étude	7
1.1. Présentation générale de la zone d'étude.....	9
1.2. Contexte paysager.....	13
1.3. Contexte patrimonial et touristique.....	31
1.4. Synthèse des sensibilités du territoire d'étude	47
Chapitre 2 : Définition et présentation du projet	49
2.1. Caractérisation du site potentiel.....	51
2.2. Définition et comparaison de variantes d'implantation.....	55
2.3. Optimisation de la variante d'implantation retenue	63
2.4. Présentation du projet retenu.....	67
Chapitre 3 : Analyse des impacts paysagers du projet	71
3.1. 3 types d'impacts à étudier : paysagers, patrimoniaux, cumulés.....	73
3.2. Définition des points de vue.....	77
3.3. Analyse des impacts dans l'aire d'étude rapprochée.....	85
3.4. Analyse des impacts dans l'aire d'étude intermédiaire.....	147
3.4. Analyse des impacts dans l'aire d'étude éloignée.....	177
3.6. Points de vue supplémentaires	201
Chapitre 4 : Analyse des autres impacts du projet	209
4.1. Analyse des effets visuels liés au chantier.....	211
4.2. Analyse des effets visuels liés aux infrastructures entourant le projet.....	213
4.3. Analyse des impacts cumulés avec les autres installations ICPE et les projets ayant reçu un avis de l'autorité environnementale	215
Conclusion générale	217

MISE À JOUR DU VOLET PAYSAGER – FÉVRIER 2021

Suite aux autorisations du parc éolien Énergie du Gâtinais 2 et 3, et du parc éolien de Barville-en-Gâtinais et Égry, ainsi que de l'entrée en instruction du parc éolien du Bois Regnier, du parc éolien Bois de l'Avenir et du parc éolien de Bordeaux-en-Gâtinais et Auxy, plusieurs éléments du volet de l'étude paysagère de la ferme éolienne des Terres Chaudes ont été mis à jour.

Les pages suivantes présentent les mises à jour effectuées :

- Mise à jour de la saturation visuelle, chapitre 2.4, pages 68 à 70,
- Mise à jour des photomontages concernés par ces nouveaux parcs éoliens, chapitre 3 :
 - Tableau de synthèse des points de vue sélectionnés, page 79
 - PDV n° 30, Vue depuis le moulin de Chapelon, pages 148 et 149
 - PDV n° 32, Vue depuis la sortie nord de Ladon - D118, pages 150 et 151
 - PDV n° 41, Sortie de Barville-en-Gâtinais - D165, pages 162 et 163
 - PDV n° 47, Vue sur l'église Saint-Étienne de Mondreville - D118, pages 178 et 179
 - PDV n° 50, Sortie d'Yèvre-le-Châtel - D123 dans l'axe du projet, pages 182 et 183
 - PDV n° 51, Vue depuis la limite de la forêt d'Orléans - Chambon-la-Forêt, pages 184 et 185
 - PDV n° 54, Vue sur les parcs accordés - D403, pages 186 et 187
 - PDV n° 56, Vue sur la vallée de l'Essonne - D130 dans l'axe du projet, pages 188 et 189
 - PDV n° 57, Sortie de la vallée de l'Essonne et de Pithiviers - D950 dans l'axe du projet, pages 190 et 191
- 3 points de vue supplémentaires ont été réalisés afin de mesurer les impacts cumulés entre le projet et les nouveaux parcs éoliens (n° 59, 60 et 61). Ils ont été intégrés dans un chapitre 3.6 pages 201 à 207.
- Mise à jour de la conclusion générale du volet paysager de l'étude d'impact, page 219





CHAPITRE 1 : DIAGNOSTIC TERRITORIAL DU SITE D'ÉTUDE

- 1.1. Présentation générale de la zone d'étude
- 1.2. Contexte paysager
- 1.3. Contexte patrimonial et touristique
- 1.4. Synthèse des sensibilités du territoire d'étude

1.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA ZONE D'ÉTUDE

LOCALISATION DE LA ZONE D'ÉTUDE

Le projet se situe en région Centre, au nord-est du département du Loiret.



Fig.1 : Localisation du projet au niveau national

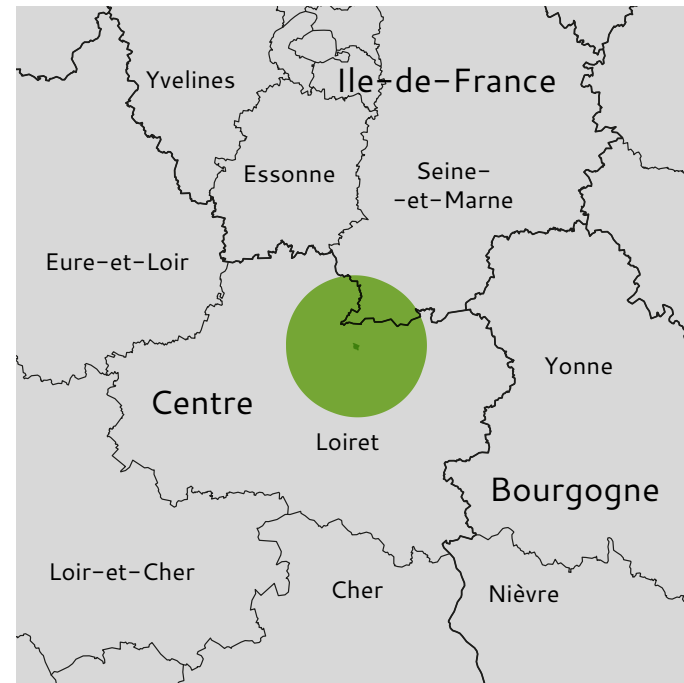


Fig.2 : Localisation du projet au niveau régional

La zone d'étude concernera 2 régions et 2 départements : la Seine-et-Marne (région Île-de-France) et le Loiret (région Centre).

La zone potentielle du projet de Lorcy se situe à une vingtaine de kilomètres des villes de Montargis (à l'ouest) et de Pithiviers (à l'est).

Le territoire d'étude est traversé par l'A19 (axe est-ouest) et l'A77 (axe nord-sud). La D2060 est également un axe fort à proximité de la zone potentielle. Au niveau local, les routes les plus importantes sont la D975 et la D216.

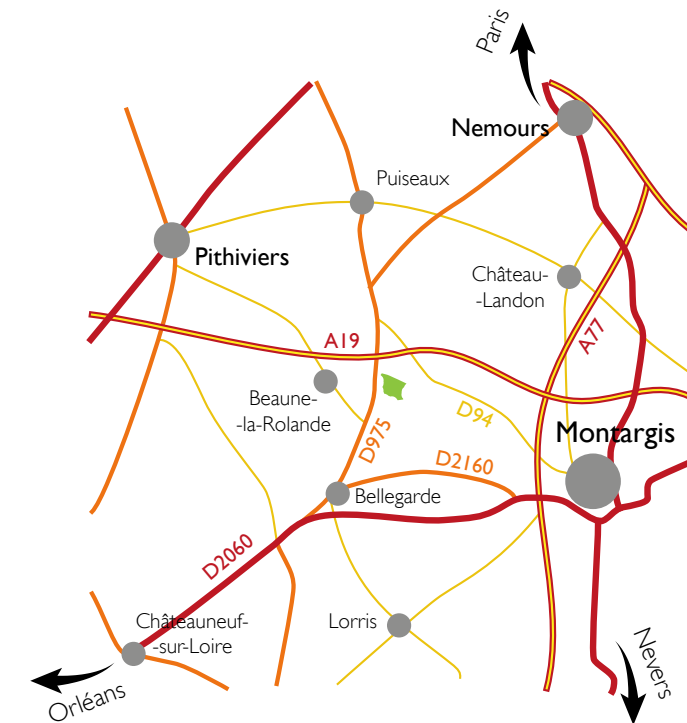





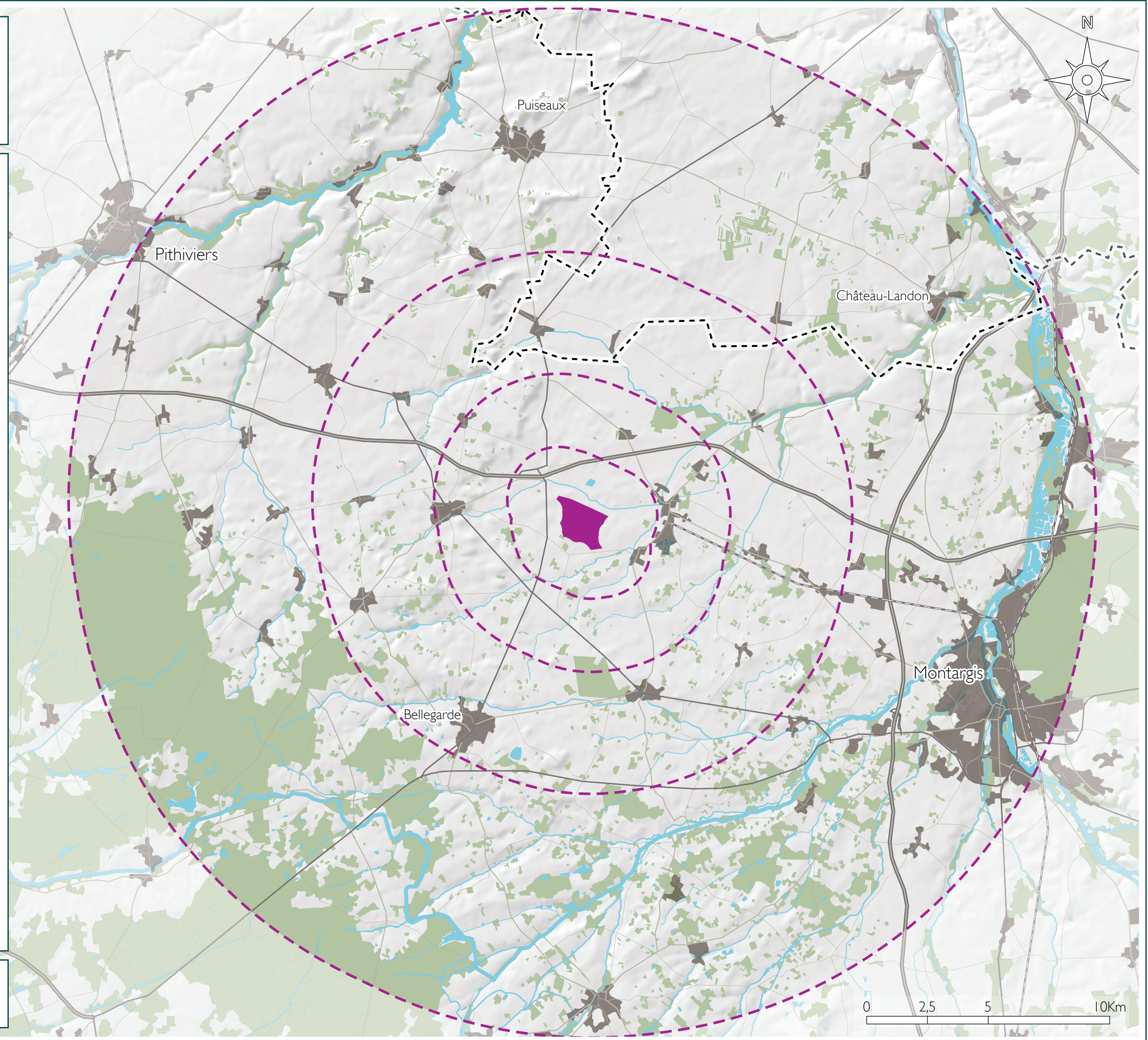
Fig.3 : Localisation du projet au niveau local

Le projet est implanté sur la commune de Lorcy :

- Altitudes : 85 à 99 m
- Superficie : 16,75 km²
- Population municipale : 556 habitants (2012)
- Densité : 33 hab/km²

Aires d'étude

-  Zone potentielle
-  Périmètres d'étude (2-5-10-20 Km)
-  Limite départementale



Source : IGN BdAlti®, les contributeurs d'OSM.